



## Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 4 décembre 2009

### Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

### Membres représentants des professeurs

Philippe Debruxelles, Dominique Grosjean

### Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

### Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP)

### Membre représentant les assistants

Paul Fonteyn, Isabelle Willems

### Membres représentants des étudiants

Ledicia Garcia, Alice de Matha

**Excusés** : D.Léon, O.Hespel, P. Gilles, R. Kalisz, J. Benquet, M. Moens, M. Pillé

---

Ouverture de la séance vers 12h45

### **Ordre du jour:**

- Approbation du PV de la réunion du CGP du 13/11/2009
- Les cours fondamentaux
- Désignations
- Admission en BA3 montage et M1 cinéma
- Demande de changement d'option
- Divers

---

### **Approbation** du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2009

Un professeur signale que la motion de protestation dont il est fait mention dans le compte rendu n'a pas été envoyée car des désignations sont intervenues entretemps. Moyennant quelques modifications mineures le projet de PV est **approuvé à l'unanimité** (6 votants).

### **Les cours fondamentaux :**

Pour des raisons pédagogiques et d'organisation des cours, les cours fondamentaux sont l'ensemble des cours artistiques. Le directeur propose de maintenir cette définition. La proposition est **approuvée à l'unanimité (9 votants)**.

Un professeur propose d'inclure la liste des cours fondamentaux dans le règlement particulier des études. La proposition est **approuvée à l'unanimité (9 votants)**.

Un professeur fait remarquer que l'articulation entre les deux "délibérations" (jury artistique de fin d'année et délibération finale) n'est pas bien comprise par certains professeurs du département audiovisuel d'autant que certains d'entre eux qui participent au jury artistique ne sont pas forcément présents à la délibération générale.

---

Le directeur rappelle que la présence aux jurys et délibérations est obligatoire. Il est proposé d'organiser les deux "délibérations" dans la même journée comme c'est déjà le cas dans le département théâtre.

### **Désignations.**

- Sabine Durand démissionne de 10h heures conférencier dans l'intitulé Interprétation(interprétation) au type long.
- Prunelle Rulens dit Rosier - 25 heures conférencier au type long dans l'intitulé « Interprétation et mise en scène (Scénographie décors et costumes) ».
- Julie Petit-Etienne pour 4h/s assistante au type long dans l'intitulé « Interprétation et mise en scène (Scénographie décors et costumes) ».
- Santo Scinta : 15 heures conférencier au type long dans l'intitulé « Interprétation(Formation corporelle et gestuelle) ».
- Joelle Keyser : 15 heures conférencier au type court dans l'intitulé « Montage et pratique scripte (Scripte)»
- Guy Maelle, en remplacement d'Olivier Servais, 2 h/s professeur TDD (Art 105) au type long dans l'intitulé «Théorie et pratique de l'image (Technique de la prise de vue)»

Les désignations sont **approuvées par 8 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

### **Finalisation des accès en cours d'études**

Les étudiantes Léa Chateuret et Maria Maccotta en été admises en BA3 Montage sans crédit complémentaire sur avis positif CGP du 21 septembre suite au rapport du jury de professeurs montage selon une procédure dite de valorisation de crédits (Art. 44 bis du RGE). Le directeur propose au CGP de modifier cette procédure et d'invoquer la passerelle depuis une Université (art. 41, al.2 et 42 du RGE).

**Vote: approuvé par 7 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.**

L'étudiant Aljem Alaa Eddine, issu de l'ESAVM a en été admis en M1 Cinéma (Réalisation) sur avis positif CGP du 21 septembre suite au rapport du jury de professeurs de réalisation selon une procédure dite de valorisation de crédits (Art. 44 bis du RGE). Le directeur soumet au CGP le détail de la valorisation de crédits après analyse comparative des grilles de cours de l'ESAVM et de l'INSAS. 180 crédits sont valorisés, ce qui lui permet d'entrer en M1C sans crédits complémentaires.

**Vote: approuvé par 7 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.**

### **Demande de dispense:**

Iris Vrints, étudiante de BA1 image a introduit une demande de dispense du cours d'histoire du cinéma de Patrick Leboutte. Le directeur a donné lecture de la réponse circonstanciée de celui-ci qui n'approuve pas cette demande. Une étudiante confirme l'intérêt de ce cours et la multiplicité des approches qui rendent ce cours indispensable au cursus global des trois années.

Le refus de la dispense est **approuvé à l'unanimité. (9 votants)**

La séance est levée vers 14 heures

  
Serge Gabet  
Secrétaire

  
Laurent Gross  
Directeur